

qu'il pût aller prêcher l'Évangile en Occident comme il l'avait prêché en Orient : *Ut evangelium Christi Occidentis quoque partibus prædicaretur*¹. L'auteur du Canon de Muratori dit positivement (160-170) que S. Paul est parti de Rome pour l'Espagne. S. Hippolyte de Porto², S. Athanase³, S. Cyrille de Jérusalem⁴, S. Jean Chrysostome⁵, S. Epiphane⁶, Theodoret⁷, S. Grégoire le Grand⁸, rendent le même témoignage. Enfin, Eusèbe⁹, et S. Jérôme¹⁰, qui résument toute l'antiquité, affirment sans hésitation, le premier que l'Apôtre a recouvré sa liberté; le second, qu'il a prêché l'Évangile dans les provinces d'Espagne.

S. Paul, né au commencement de l'ère chrétienne, et converti à la foi vers l'an 35, avait commencé sa prédication une dizaine d'années plus tard, vers 45. Arrêté à Jérusalem en 58, il était venu à Rome pour la première fois en 60¹¹. Au moment de sa mort, en l'an 67, il était âgé de 67 ans environ. Suivant la tradition, il eut la tête tranchée le même jour où S. Pierre fut attaché à une croix¹².

Per ensis ille, hic per crucis victor necem
Vitæ senatum laureati possident.

Brev. rom., 29 jun.

¹ *De Vir. illust.*, v. — ² *Inter Op.*; *De 12 apostolis*, Migne, t. x, p. 953. — ³ *Ad Dracont.*, n. 4. — ⁴ *Catech.*, xvii, n. 26. — ⁵ *Hom.* vii, *De laud. S. Pauli*; *Hom.* lxxv *in Matth.*, etc. — ⁶ *Hæres.* xxvii, n. 6. — ⁷ *In Epist. ad Philipp.*, i, 25, etc. — ⁸ *Moral. in Job*, xxxi, 106, etc. — ⁹ *Euseb.*, *H. E.*, ii, xxii. — ¹⁰ *Ad Hispanias alienigenarum portatus est navibus. In Is.* xi. *Effusus est super faciem universæ terræ ut... usque ad Hispanias tenderet et a mari Rubro, imo ab Oceano usque ad Oceanum curreret. In Amos*, v, 9. — ¹¹ Cf. *Tacit.*, *Ann.*, xiv, 65; *Joseph.*, *A. J.*, xx, viii, 9, 11; *B. J.*, vi, v, 3; *Vita*, 3. — ¹² Cf. *Tert.*, *de Præsc.*, i, 36; *Euseb.*, *H. E.*, ii, 25.

QUESTIONS RÉTROSPECTIVES.

§ I. — SUR LE LIVRE DES ACTES.

Caractères de ce livre. — Son mérite. — Liaison des faits entre eux et avec l'histoire évangélique. — Action de Dieu au premier âge de l'Eglise. — La propagation du christianisme s'explique-t-elle naturellement? — Valeur historique des Actes. — Dogmes qu'ils attestent. — Pourquoi a-t-on nommé ce livre l'évangile du Saint-Esprit? — Par le Saint-Esprit, saint Luc entend-il la troisième personne divine? — Ce qu'il attribue à cette personne lui appartient-il exclusivement? — Réalisation des promesses de l'Évangile.

569. — Retrouve-t-on dans ce livre les caractères qu'on a signalés dans les évangiles?

Le livre des Actes présente les mêmes caractères que les évangiles : la conviction, l'exactitude, l'impersonnalité¹.

I. La conviction de l'auteur est absolue et sans réserve. Qu'il rapporte un discours ou qu'il décrive une scène, que le fait dont il parle soit naturel ou miraculeux, jamais on ne le voit hésiter. Il ne s'inquiète ni de l'invraisemblance de ses récits, ni des préventions qu'on peut avoir, ni des imputations d'erreur ou de contradiction auxquelles il peut donner lieu. Assuré de la vérité de ce qu'il rapporte, il tient pour certain qu'il obtiendra confiance, et il s'énonce avec l'autorité et la sécurité d'un homme qui se sent au-dessus de toute réclamation.

II. On voit qu'il attache une grande importance à être exact, et qu'il ne dit rien dont il n'ait une parfaite connaissance. Les faits qu'il décrit sont retracés avec soin et circonstanciés. Les temps, les lieux et les personnes sont indiqués avec précision. Jamais rien de vague, d'équivoque ou de douteux. Qu'on lise le récit du soulèvement excité contre S. Paul à Jérusalem, xxi, 27-xxiii, 10; celui de la conspiration révélée par son parent, xxiii, 12-32; celui du voyage de Troas à Jérusalem, xx, 5-xxi, 17, ou de Césarée à Rome, xxvii, 2-xxviii, 15, on reconnaît le témoin oculaire à la pré-

¹ *Supra*, n. 468.

cision et à l'abondance des détails comme au naturel de la narration. Même lorsqu'il s'agit de faits auxquels l'auteur n'a pas assisté, comme l'Ascension du Sauveur, l'élection de S. Mathias, I, 15-26, la descente du Saint-Esprit, II, 1-13, l'emprisonnement des Apôtres, IV, 3-21, la délivrance de S. Pierre, XII, 1-17, les tableaux sont si frappants de justesse et de convenance qu'on ne saurait douter de sa fidélité à recueillir et à transmettre dans toute leur pureté les récits des premiers témoins.

Ajoutez qu'il s'accorde admirablement avec les historiens et les documents de son époque : — 1° *Avec les évangélistes.* Il donne du Sauveur la même idée; il rappelle les mêmes mystères; il inculque la même doctrine. Il montre dans ses disciples les mêmes dispositions, la même affection pour leur Maître, le même désintéressement. Il attribue aux Juifs les mêmes préjugés, les mêmes colères, les mêmes haines, les mêmes divisions, etc. — 2° *Avec S. Paul.* L'Apôtre s'est peint dans ses Epîtres, avant que S. Luc en ait tracé le portrait dans les Actes. Or, loin d'être en désaccord, les deux tableaux n'en font qu'un par leur conformité. De part et d'autre, c'est la même histoire, le même égarement d'abord, puis la même conversion, suivie du même apostolat. S. Paul s'applique aux mêmes travaux, parcourt les mêmes contrées, est en rapport avec les mêmes personnes. Ceux qu'il nomme dans ses lettres sont ceux qu'il a pour compagnons dans ses voyages et ses missions : Barnabé, Jean, Marc, Silas, Luc, Crispus, et surtout Tite et Timothée. Des deux côtés aussi, c'est le même caractère; c'est le même homme, l'Apôtre par excellence, insurmontable dans la lutte, inébranlable dans l'épreuve, gagnant sa vie à la sueur de son front¹, priant ou prêchant sans relâche, la nuit comme le jour², non moins habile que ferme dans son langage et dans sa conduite³, plein de compassion pour ses frères⁴ et de tendresse pour ses amis⁵,

¹ Act., XVIII, 3; XX, 33-35; I Cor., IV, 12; I Thess., II, 9; II Thess., III, 10. — ² Act., XVI, 25, 31; XX, 7, 11, 31; I Thess., III, 10. — ³ Act., XVI, 37; XVII, 23; XXIII, 6; I Cor., I; II Cor., etc. — ⁴ Act., XX, 18, 35; Rom., IX, 3; Phil., II, 1-5. — ⁵ Act., XXI, 13; Rom., XVI; Phil., II, 20.

tout brûlant de zèle pour la sainte Eglise¹, d'une confiance sans borne dans la divine grâce. Le langage que S. Luc met sur ses lèvres est bien aussi celui qu'il devait tenir. Qu'on relise son discours à l'Aréopage, celui qu'il fit au clergé d'Éphèse, ceux qu'il prononça devant Félix et devant Agrippa; qu'on les compare avec certaines parties de ses Epîtres, aux Romains², aux Galates³, aux Philippiens⁴, aux Corinthiens⁵, à Timothée⁶, à Philémon, et qu'on dise si ce n'est pas partout le même esprit, le même cœur, le même apôtre. — 3° *Avec l'histoire profane elle-même.* Dans le peu de mots qu'il leur départ, qui ne reconnaîtrait ces proconsuls que Tacite a décrits, rapaces, cruels, indifférents pour les peuples conquis, XVIII, 12-17; XXV, 13, 17, n'ayant d'égard que pour le titre de citoyen romain, ne témoignant de respect que pour la majesté de César, XXII, 27; XXV, 12; ces populations de l'Asie Mineure, légères, inconstantes, superstitieuses, toujours promptes à passer de l'admiration au mépris et de la vénération à l'outrage, XIV, 10-19; ces habitants d'Athènes, si frivoles, si curieux de nouveautés, XVII, 21; ces philosophes enfin, XVII, 18-33, et ces rhéteurs, XXIV, 2-8, dont la futilité n'avait d'égale que leur suffisance et leur dédain de la vérité?

III. Enfin, il est visible que l'auteur des Actes ne se propose qu'une chose : exposer les faits tels qu'il les a vus ou qu'il les a appris. Tout ce qui passionne d'ordinaire, tout ce qui pourrait porter un écrivain à altérer l'histoire, lui est indifférent. Il raconte les plus grandes choses avec simplicité, sans émotion, sans étonnement, sans réflexion. Jamais il ne cherche à se mettre en scène, ni à exciter l'intérêt, pas même en faveur de son maître. Il ne relève ni l'éloquence de l'Apôtre, XIV, 11-14, ni son habileté, XXII, 25; XXIII, 6; XXV, 9, 10, ni son intrépidité. Bien plus, il n'hésite pas à rapporter ce qu'on pourrait le plus aisément exploiter contre lui, les persécutions qu'il a exercées contre l'Eglise naissante, XXII, 20, le dissentiment qui le sépara de Barnabé, XV, 39, le peu de

¹ Act., XX, 18-28; XXVIII, 30, 31; II Cor., XI, 28; Phil., I, 8-11; IV, 13. — ² Rom., I, 1-6, 19, 20. — ³ Gal., IV, 11-20. — ⁴ Phil., II, 1-4. — ⁵ II Cor., VI, 1-13. — ⁶ I Tim., I, 13-17.

succès qu'il obtint en diverses occasions, auprès de ses compatriotes surtout, XIII, 50; XXVIII, 24, etc.

Les rationalistes prétendent que l'auteur est inspiré par le désir de concilier ensemble les partis opposés de S. Pierre et de S. Paul; qu'on reconnaît ce dessein dans l'égalité parfaite qu'il met entre l'un et l'autre Apôtre, sous le rapport des prodiges et des dons surnaturels. Mais cette allégation ne peut se soutenir, pour deux raisons: premièrement, parce qu'elle implique une supposition dont nous avons montré la fausseté, à savoir que l'auteur des Actes ne serait pas S. Luc, mais un faussaire du second siècle¹; en second lieu, parce qu'elle est démentie par le livre lui-même. A quoi se réduit, en effet, cet équilibre, cette parité soutenue qu'on prétend avoir été mise à dessein entre les deux Apôtres? A la vérité, ils font tous deux des miracles; ils ont tous deux de grands succès; ils sont tous deux incarcérés, et délivrés tous deux d'une manière surnaturelle; mais n'est-ce pas tout? Et quelle raison y a-t-il de s'étonner d'un pareil accord? Est-ce que les deux Apôtres n'avaient pas la même vocation? Est-ce qu'ils ne travaillaient pas à la même œuvre? Ne couraient-ils pas les mêmes périls, et ne pouvaient-ils pas compter sur le même secours? Connaît-on deux Apôtres dans l'histoire desquels on ne trouverait pas des rapports semblables? D'ailleurs, ce n'est là qu'une petite partie de leur histoire, et il s'en faut bien que, dans cette partie même, l'analogie soit complète. Si tous deux ont travaillé et souffert, nul n'a travaillé et souffert autant que S. Paul, même à s'en tenir aux Actes². Si tous deux ont exercé dans l'Eglise une autorité exceptionnelle, c'est S. Pierre qui a eu la prééminence et la supériorité³. Ce qui rapproche le plus ces deux Apôtres en les distinguant des autres, c'est précisément ce que l'auteur des Actes passe sous silence, l'honneur qu'ils ont eu de travailler ensemble à fonder l'Eglise de Rome, d'en cimenter de leur sang les premières assises, et de glorifier leur Maître à la fois par un même martyre.

¹ *Supra*, n. 484. — ² I Cor., xv, 10. — ³ Act., xv, 7; Gal., I, 18.

570. — Le livre des Actes mérite-t-il d'être attribué au Saint-Esprit, comme les évangiles?

Les protestants ne sont pas fondés à dire que ce livre est évidemment divin, car l'inspiration du Nouveau Testament est un fait positif, qui n'a pour nous d'autre preuve que la tradition de l'Eglise et son témoignage infaillible¹. Néanmoins, si l'on étudie cet ouvrage, on y reconnaîtra un mérite qu'on ne trouve pas dans les livres profanes, et l'on sera conduit à penser que l'Esprit Saint n'est pas étranger à sa composition.

Où aurait-on trouvé, où trouverait-on maintenant un écrivain qui sût ainsi raconter en trente pages les actes des Apôtres, c'est-à-dire l'histoire des trentes plus belles années du christianisme, depuis l'Ascension du Sauveur jusqu'à la captivité de S. Paul dans la capitale du monde romain? Nul récit plus étonnant, pour la forme comme pour le fond. Que de merveilles dans sa brièveté! Que de faits à la fois, et quels faits! L'Esprit de Dieu descendant visiblement sur l'Eglise et remplissant les Apôtres de lumières et de zèle²; des prédications de toutes sortes, aux Juifs³, et aux Gentils⁴, devant les tribunaux⁵, devant l'Aréopage⁶, et devant le sanhédrin⁷, sur les places publiques⁸, et devant un proconsul⁹, dans les synagogues¹⁰, et devant les rois¹¹; d'admirables descriptions de l'Eglise primitive¹², des scènes miraculeuses et dramatiques dont elle est le théâtre¹³, des apparitions d'anges, pour avertir¹⁴, pour délivrer¹⁵, pour punir, XII, 23; des controverses, des discussions, des décisions souveraines¹⁶, des hérésies¹⁷, des instructions fondées pour ne pas finir¹⁸, le tableau du premier concile¹⁹ et son Epître synodale²⁰, des commentaires inattendus de l'Ecriture²¹, des excommunica-

¹ Bourdaloue, II^e *Serm.* pour la fête de S. Pierre, 1^{er} point; *Supra*, n. 8, 9. — ² Act., II, 3. — ³ II, 14-36; III, 12-26; XIII, 16-41; XXVIII, 17-28. — ⁴ X, 34-43; XIV, 13-16. — ⁵ IV, 8-12. — ⁶ XVII, 22-31. — ⁷ VII, 1-55; XXIII, 2-6. — ⁸ XXII, 1-21. — ⁹ XIII, 10. — ¹⁰ XIII, 16-41; XVIII, 6. — ¹¹ XXVI, 2-32. — ¹² IV, 32-37; V, 41, 16. — ¹³ Act., II, 1-12; IV, 24-31. — ¹⁴ X, 3; XXVII, 23. — ¹⁵ V, 19; XII, 7-11. — ¹⁶ VI, 1; XV, 2. — ¹⁷ XV, 1, 5. — ¹⁸ VI, 3-6. — ¹⁹ XV, 8-29. — ²⁰ XV, 23-39. — ²¹ I, 16-21; II, 16-36.

tions¹, des jugements de Dieu, solennels et terribles², des apparitions du Sauveur, sur le chemin, dans le temple et dans les prisons³; des conversions détaillées souvent miraculeuses : celles de S. Paul⁴, de l'eunuque⁵, de l'officier Corneille⁶, du geôlier romain⁷, du proconsul⁸, de Lydie⁹, d'Apollo¹⁰, celle d'un peuple nombreux à Jérusalem, II, et à Corinthe¹¹, sans parler de celles qui ne furent que commencées, comme dans les émotions du roi Agrippa¹², dans le trouble de Félix¹³, dans les démarches de Simon de Samarie, VIII, 13-24, dans la bienveillance du capitaine Jules¹⁴; des courses évangéliques¹⁵, des disputes entre les frères¹⁶, des dissentiments entre les ouvriers apostoliques¹⁷, des triomphes de l'esprit de charité¹⁸, des exhortations émouvantes¹⁹; de nobles caractères et de grandes vertus²⁰, des communications de militaires à militaires²¹, de proconsul à proconsul²², des guérisons miraculeuses et des résurrections²³, des exorcismes²⁴, des révélations et des miracles pour hâter la vocation des Gentils²⁵, des collectes pour les pauvres d'une Eglise éloignée²⁶, des prophéties²⁷, des scènes touchantes²⁸, les saints mystères célébrés²⁹, les sacrements conférés³⁰, la captivité de l'Apôtre décrite avec plus de soin encore que ses missions³¹, des comparutions devant des gouverneurs et des rois³², des supplices préparés³³, ou infligés³⁴, des assemblées chrétiennes de maison en maison³⁵, les prières des premiers fidèles³⁶, leur charité³⁷, leurs émotions³⁸, les premiers rudiments de la vie religieuse³⁹, un tyran sacrilège frappé du

¹ Act., VIII, 18-33. — ² v, 1-10; XII, 23; XIII, 9-11. — ³ IX, 3; XII, 7; XXII, 17; XXIII, 11. — ⁴ IX, 3; XXII, 17. — ⁵ VIII, 26-40. — ⁶ X, 1-48. — ⁷ XVI, 23-34. — ⁸ XIII, 7-12. — ⁹ XVI, 14, 15. — ¹⁰ XVIII, 24-28. — ¹¹ XVIII, 10. — ¹² XXVI, 28, 29. — ¹³ XXIV, 25. — ¹⁴ XXVII, 1, 3. — ¹⁵ XIII, 3-XXI, 15. — ¹⁶ XI, 2; XV, 7. — ¹⁷ XV, 39. — ¹⁸ XI, 18; XV, 32, 33. — ¹⁹ XX, 18-36. — ²⁰ IV, 10, 20; VII, 55, 58; VIII, 20; XIV, 18, 39; XVI, 17, etc. — ²¹ XXIII, 23, 26-30. — ²² XXIV, 27. — ²³ v, 12-15; IX, 34-42; XIX, 11, 12; XXVIII, 8, 9; XX, 7-12. — ²⁴ XVI, 16-19; XIX, 13-16. — ²⁵ X, 9-16. — ²⁶ XI, 29; XII, 25; XXIV, 17. — ²⁷ XI, 28; XX, 25; XXI, 8, 11. — ²⁸ XX, 37, 38. — ²⁹ XIII, 2; XX, 7. — ³⁰ II, 41; VIII, 12, 18; XIX, 18; XX, 7, 11. — ³¹ XXI, 30-XXVIII. — ³² XXIV, 10-21; XXVI, 1-32. — ³³ XXII, 24. — ³⁴ v, 40, 41; XVI, 22-24. — ³⁵ II, 46; XII, 12. — ³⁶ IV, 24; XII, 5. — ³⁷ IV, 32, 34. — ³⁸ IV, 23-33; XII, 13-17. — ³⁹ IV, 34, 35; v, 42; XXI, 9.

ciel¹, des persécutions sous toutes les formes, par les synagogues², par les princes³, par les municipes⁴, par la populace⁵, des tourments et des martyres glorieusement subis⁶, des miracles de délivrance, tantôt par un enfant⁷, tantôt par un ange⁸, tantôt par un tribun romain⁹, par un capitaine de vaisseau¹⁰, par des magistrats païens¹¹, par des soldats idolâtres¹², des tempêtes¹³, des naufrages, avec des détails nautiques dont l'exactitude frappe encore les marins les plus instruits¹⁴; enfin, avec tout cela et au moyen de tout cela, la sainte Eglise elle-même, sa constitution, sa hiérarchie, son esprit, ses premiers actes qui doivent lui servir de modèles et de règle jusqu'à la fin des siècles.

Le tout dans trente pages ou vingt-huit courts chapitres! Plénitude, concision, simplicité, élévation, clarté, onction, voilà bien les qualités qu'il fallait à un livre d'histoire religieuse, destiné à tous les esprits et à tous les peuples : voilà ce qu'on trouve réuni d'une manière admirable dans l'écrit de S. Luc, ce qu'on ne verra nulle part ailleurs au même degré¹⁵.

571. — Les faits rapportés dans les Actes se suivent-ils bien, et prouvent-ils la vérité de l'Évangile?

Non seulement les faits rapportés dans les Actes se suivent de la manière la plus naturelle, mais ils se rattachent aux faits évangéliques et forment avec eux une chaîne dont les anneaux sont si fortement soudés qu'il faut tout accepter ou tout rejeter. Si l'Évangile est vrai, ce qu'il y a d'important dans les Actes, la descente du Saint-Esprit, les miracles des Apôtres, l'établissement de l'Eglise, la conversion des Juifs et des Gentils, a dû s'accomplir¹⁶. Si les récits que nous lisons dans les Actes sont fidèles, les principaux faits mentionnés dans l'Évangile sont par là même établis. Ainsi l'As-

¹ Act., XII, 23. — ² IV, 3, 18, 27; v, 18, 40, 41; IX, 1. — ³ XII, 1, 2. — ⁴ XVI, 22. — ⁵ VI, 12; XIII, 50; XIV, 18. — ⁶ v, 41; VII, 58, 59. — ⁷ XXIII, 16. — ⁸ v, 19; XII, 7. — ⁹ XXI, 33. — ¹⁰ XXVII, 43. — ¹¹ XIX, 35-40. — ¹² XXIII, 10. — ¹³ XXVII, 9-18. — ¹⁴ XXVII, 14-44. — ¹⁵ Cf. Gaussen, *Théopn.*; Lacordaire, *11^e Lettre sur la vie chrétienne.* — ¹⁶ *Infra*, n. 579.

l'Ascension du Sauveur suppose sa résurrection, son crucifiement, sa prédication. L'élection de S. Matthias implique la mort de Judas, sa trahison, le supplice du Sauveur; de même du champ du potier et du nom d'Haceldama. La Pentecôte suppose l'Ascension, comme le don des langues suppose la Pentecôte, comme les dons surnaturels accordés aux convertis de Césarée et d'Ephèse supposent ceux qui ont été départis aux Apôtres et aux premiers disciples ¹. Quant à la conversion de S. Paul, elle démontre à elle seule tout ce qui précède et est la clef de tout ce qui suit ². Nier cette conversion ou le miracle dont elle est l'effet, ce serait se mettre dans la nécessité de nier toutes celles que lui-même a faites, ses miracles, ses lumières surnaturelles, ses missions apostoliques, ses prophéties, ses Epîtres; de même que nier la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, ce serait se mettre dans l'impossibilité d'admettre leurs travaux, leur courage, leur succès, les discours de S. Pierre, son intelligence des Ecritures, la fondation des Eglises d'Antioche et de Rome, la charité merveilleuse et la générosité des premiers chrétiens. Le concile de Jérusalem suppose la conversion des Gentils, et cette conversion implique la jalousie des Juifs, leur haine contre S. Paul et toutes les traverses qu'ils suscitent à son ministère ³.

Enfin, on est forcé de reconnaître que les faits miraculeux ne sont pas moins liés au récit des Actes que les faits ordinaires. Les miracles des Apôtres se mêlent à leur histoire comme ceux du Sauveur sont mêlés à la sienne. Ils sont le point de départ de leurs enseignements, III, 6, 12; XIV, 9, 14, la preuve de leurs discours, IV, 9, 10, 13, 14; XIII, 9-12,

¹ Cf. Act., II, 4; X, 41-46. — ² *Supra*, n. 516. — ³ Avec la prédication et les miracles du Fils de Dieu, on voit mentionnés dans les Actes les principaux faits de sa Passion et de sa vie ressuscitée, la trahison de Judas, I, 16; II, 23; l'impuissance de ses ennemis, la fausseté de leurs imputations, XIII, 28; le jugement du Sanhédrin, XIII, 27; la conduite de Pilate, III, 13; celle d'Hérode, IV, 27; le crucifiement de Jésus-Christ, IV, 10; V, 30; X, 39, par les mains des Gentils, II, 23; sa sépulture, XIII, 29; sa résurrection le troisième jour, X, 40; ses apparitions, X, 41, à des témoins nombreux, XIII, 21, qui mangent et boivent avec lui, X, 41; la mission qu'il donne à ses apôtres, X, 42, son ascension à la droite de son Père, II, 33; III, 20, etc.

la raison des conversions qu'ils recueillent, IV, 4; V, 12, 14, 15; XIX, 12, 18, etc. On ne saurait les supprimer sans rompre la trame historique et jeter dans l'ouvrage l'incohérence et la confusion.

572. — L'action de Dieu n'est-elle pas manifeste dans l'histoire du livre des Actes?

Comme Dieu a fait parler aux Apôtres des langues qu'ils ne connaissaient pas, afin de montrer qu'il s'énonçait par leurs lèvres et que leur doctrine était la sienne, II, 4, ainsi il leur a fait accomplir une foule d'œuvres qu'ils n'auraient pas faites à eux seuls, pour rendre manifeste l'action de son Esprit et montrer qu'ils n'étaient que des instruments dans l'accomplissement de ses desseins. Sans parler des miracles proprement dits, qu'ils n'opéraient d'ordinaire que par l'invocation de son nom, on peut remarquer que ce qu'ils ont fait de plus important, ce qui a le plus contribué à la fondation de l'Eglise et à ses premiers développements, ils l'ont fait contre leur gré ou contre leur attente, quelquefois à leur insu, presque toujours autrement qu'ils ne pensaient, d'une manière opposée à leurs inclinations personnelles; de sorte qu'ils agissaient visiblement par un mouvement étranger, d'après les plans d'une sagesse supérieure, suivant les ordres et avec le secours d'une volonté toute-puissante. Loin de diriger les événements, ils ont peine à les suivre, à y adapter leur conduite, VI, 1-7. Les circonstances s'imposent à eux; les occasions les déterminent. Ils se soumettent à l'Esprit de Dieu; mais c'est tout ce qu'ils font, et souvent sans prévoir ce qu'il peut en résulter ¹. Ainsi, au jour de la Pentecôte, S. Pierre parle au peuple et l'engage à recevoir le baptême; mais il y est forcé par les questions qu'on lui adresse, II, 5-13. L'Esprit saint lui donne un auditoire, et l'auditoire lui demande ce qu'il doit faire, II, 37. Quand l'Apôtre guérit le boiteux à la porte du temple, il le fait sans réflexion, dans l'intérêt de l'infirme, III, 6: or, c'est ce miracle qui excite

¹ *Ecce alligatus ego Spiritu vado, quæ ventura sunt ignorans. Act., XX, 22.*

l'attention du peuple, qui met en mouvement les prêtres et qui multiplie par milliers les croyants, iv, 4. En jetant en prison ces nouveaux prédicateurs, les Sadducéens s'imaginent étouffer leur prédication; c'est au contraire ce qui lui donne de l'éclat, ce qui oblige les Apôtres à annoncer au sanhédrin la résurrection du Sauveur et ce qui force les incrédules à se mettre ouvertement en opposition avec Dieu, iv, 1-21; v, 17-42. Dès lors, la persécution paraît être le moyen de propagation le plus efficace pour le christianisme. C'est un soulèvement populaire qui porte dans la Judée et jusqu'à Samarie la connaissance des conversions opérées à Jérusalem, viii, 1, 4, 5. C'est la mort de S. Jacques et la crainte d'Hérode Agrippa qui forcent les Apôtres à se disperser pour aller prêcher l'Évangile, suivant la prédiction du Sauveur, dans toutes les contrées du monde, i, 8¹. S. Pierre n'ignore pas que les Gentils doivent se réunir aux Juifs dans le bercail de l'Église et ne former qu'un seul troupeau sous la garde d'un seul pasteur; néanmoins, il faut l'apparition d'un ange et la voix même de Dieu pour le décider à baptiser Corneille et ceux de sa maison, x, 11, 13, 30, 44. Il sait que le temple et la ville de Jérusalem seront détruits, qu'il doit par conséquent porter son siège ailleurs, dans un lieu central, qui domine le monde entier. Mais pour s'éloigner de Sion, pour quitter la cité sainte, il faut qu'il s'y voie en danger de mort, et qu'un ange l'en fasse sortir, comme Loth de Sodome, xii, 8, 11, 17. De même de S. Paul. Il connaît sa vocation. Il lui a été dit qu'il rendra témoignage à Jésus-Christ devant les rois et les princes de la terre, ix, 15. C'est dans sa prison qu'il les instruit. Dieu veut que des rois et des princes tiennent audience pour l'entendre et qu'ils se déclarent ébranlés par sa parole, xxv, 23-xxvi, 32. Il sait qu'il doit aller prêcher la foi à Rome, dans cette capitale du monde, qui réunit en son enceinte l'élite de tous les peuples, xix, 21; xxiii, 11; il le désire vivement; mais, malgré son ardeur, il manque de loisir et de moyens pour s'y rendre². Dieu fait en sorte que ses ennemis

¹ *Supra*, n. 509, 512. — ² Rom., i, 13; xv, 22.

l'y conduisent. On l'envoie en Italie aux frais de l'État, xxvii, 1; il faut qu'il aille se justifier au tribunal de César, en présence de ses principaux ministres, xxv, 12. C'est en vain que la tempête engloutit le vaisseau qui le porte; l'Apôtre arrive sain et sauf, escorté par ses gardes qu'il a sauvés du naufrage, xxvii, 41-44, célébré par eux comme un homme à révélations et à miracles. Il ne voudrait pas s'arrêter, car l'Église de Rome n'est pas son œuvre, et il a hâte de passer en Espagne¹, mais on le retient deux ans entiers pour vider son procès, et on le met sous la garde d'un prétorien qui le tient à la chaîne de peur qu'il ne s'échappe, et avec la charge de le défendre contre toute attaque, en laissant à son zèle une liberté entière, xxviii, 30, 31. Ainsi le Sauveur ne cesse pas d'assister ses Apôtres². Dieu travaille à l'établissement de l'Église comme il a travaillé à l'organisation du monde. Il sert des causes secondes, de telle sorte que son action est manifeste et qu'on ne peut rapporter qu'à lui seul la gloire de son ouvrage: *Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus*³. C'est ce que les Apôtres sentent mieux que personne et ce qu'ils proclament en toutes circonstances⁴.

573. — Est-il possible d'expliquer naturellement et sans miracles la propagation de l'Évangile?

Les rationalistes s'efforcent d'échapper au surnaturel en attribuant à l'imagination des chrétiens les détails miraculeux que contient le livre des Actes; mais c'est en vain qu'ils se flattent de réduire les récits de S. Luc à la mesure de faits ordinaires. La fondation de l'Église sur les ruines de l'idolâtrie et du judaïsme sort évidemment de l'ordre naturel: elle ne peut s'expliquer par les qualités humaines et les travaux des Apôtres⁵.

¹ Rom., xv, 24. — ² Matth., xxviii, 20; Marc., xvi, 20; Heb., ii, 4. — ³ I Cor., i, 29; II Cor., x, 17. Cf. Isai., xliv, 24-28. — ⁴ Act., iv, 20; ix, 6; xiv, 25; xvi, 6, 7; xxviii, 19; Rom., i, 10; xv, 18; I Cor., xii, 4-13; II Cor., iii, 5; Phil., iv, 13. — ⁵ Ps. cxvii, 23. *Ecce credit mundus et ipse modus quo mundus credit, si consideretur, incredibilior invenitur.* S. Aug., *de Civ. Dei*, xxii, 3.

1° Les Apôtres eux-mêmes, tels que la tradition et leurs propres écrits nous les font connaître, ne sont pas le produit de la nature, mais l'effet de la grâce, et de la grâce la plus prodigieuse. Pour les attacher au Sauveur, il a fallu sa toute-puissance et l'éclat de ses miracles. Pour les rendre propres à l'œuvre qu'ils ont accomplie, l'Esprit saint a dû les élever au-dessus d'eux, les transformer, les diviniser en quelque façon¹. Leurs lumières, leur zèle, leur générosité, leur constance, leur sainteté étaient, pour ceux qui les avaient connus dans leur premier état, le prodige le plus éclatant².

2° Eussent-ils reçu de la nature les qualités les plus éminentes, il faudrait encore chercher ailleurs que dans leur activité l'explication de leurs succès. *Non potuissent omnes gentes in tam brevi tempore credere*, dit S. Jérôme, *nisi signorum miraculis fides eorum quodammodo esset extorta*³. L'établissement du christianisme est évidemment miraculeux. On peut bien essayer de déplacer le miracle, mais il est impossible de le supprimer : une dérogation aux lois de la nature a eu lieu, ou dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral⁴. Si les Apôtres n'ont rien fait de surnaturel pour prouver la vérité de leur doctrine et la réalité de leur mission, les conversions qu'ils ont opérées ne sont pas seulement contraires à toute vraisemblance : elles dérogent visiblement aux règles de l'analogie et de l'induction, et constituent un miracle véritable. C'est le lieu de dire avec les Pères : De telles choses accomplies sans miracle seraient de tous les miracles le plus extraordinaire⁵. Quand on refuse de croire

¹ Rom., iv, 17; I Cor., i, 26-28; Eph., ii, 10. — ² Act., ii, 6, 7; ix, 21; I Cor., i, 27-31; II Cor., iv, 6; *Supra*, n. 149. — ³ S. Hieron., *In Isa.*, lxxv, 23. Nam facta esse multa miracula quæ attestarentur illi uni grandi salubrique miraculo quo Christus in cælum cum carne in qua resurrexit ascendit, negare non possumus. Hæc ut fidem facerent, innotuerunt; hæc per fidem quam fecerunt multo clarius innotescunt. S. Aug., *de Civit. Dei*, xxii, 8. — ⁴ Cf. Marc., xvi, 20; Act., xiii, 12; xiv, 2, 3; Rom., xv, 18, 19; I Cor., ii, 4, 5; II Cor., xii, 12; Gal., iii, 5; Heb., ii, 4. — ⁵ Aspice universas nationes, de voragine erroris humani emergentes ad Dominum Deum creatorem et ad Deum Christum ejus; et si audes, nega prophetatum. Tert., *Adv. Jud.*, 12. Hoc maximum esset miraculum, si sine miraculis totus orbis accurrisset, a duodecim

qu'il s'est fait des miracles pour éclairer le monde et le convertir, osera-t-on prétendre qu'il s'en est fait pour le tromper¹?

On dit bien qu'à cette époque les communications entre les peuples étaient devenues faciles, que l'unité de gouvernement préparait l'uniformité des idées, et que l'état des esprits demandait un renouvellement dans la religion et dans les mœurs. — Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce qu'il faudrait expliquer, ce n'est pas seulement la rapidité avec laquelle la connaissance des faits évangéliques s'est répandue dans le monde et le mépris où tombèrent bientôt les croyances idolâtriques², c'est l'empressement et la générosité avec laquelle un si grand nombre de juifs et tant de milliers d'infidèles embrassèrent la religion du Sauveur, sa doctrine, sa morale, son culte, en dépit de leurs habitudes, de leurs intérêts, de tous leurs instincts³. Qui ne sait qu'avoir besoin de conversion est toute autre chose qu'être disposé à se convertir, et qu'en fait d'amendement, pour une société plus encore que pour un individu, il y a une grande distance entre le désir et sa réalisation? Combien qui sentent pour

pauperibus et illitteratis hominibus captus. S. Chrys., *In Act.*, Hom. 1, 4. Si rem credibilem homines crediderunt, videant quam sint stolidi qui non credunt. Si autem res incredibilis credita est, etiam hoc utique incredibile est sic creditum esse quod incredibile est. S. Aug., *de Civit. Dei*, xxii, 5.

¹ Quod si incognita crediturus sum, cur non ea potius credam quæ jam consensione doctorum indoctorumque celebrantur, et per omnes populos gravissima auctoritate firmata sunt? S. Aug., *Cont. Epist. Manich.*, xiv. Cf. *Supra*, n. 27. — ² Euseb., *Præf. evang.*, v, 1. — ³ Scitis enim nihil apud homines validius esse veteris consuetudinis tyrannide; nihil enim ita conturbet animum ut innovare et peregrinum quid inducere, maxime cum de cultu religionis et de Dei gloria agitur. Non modo a consuetudine ad consuetudinem trahebant, sed a consuetudine securitatem habente ad rem pericula minitantem : credentem enim accedebat statim publicari, pelli a patria et omnibus odio haberi, communem hostem esse et suis et omnibus. Adde quod hæc nova præcepta onerosiora essent et ea a quibus abducebant levia et facilia; nam a fornicatione ad castitatem vocabant, ab amore vitæ ad mortem, ab ebrietate ad jejunium, a risu ad lacrymas et compunctionem, ab avaritia ad paupertatem, et per omnia extremam exigebant accurationem. S. Chrys., *In I Cor.*, Hom. vii.

leur pays le besoin d'un renouvellement moral et religieux et qui perdent l'espoir de le voir jamais s'accomplir? La soif, a dit un éloquent historien, ne fait pas jaillir la source, et les cris des prêtres de Baal n'avaient par la vertu d'enflammer l'holocauste¹.

574. — Une ou deux erreurs de détail pourraient-elles préjudicier à la valeur historique des Actes?

Quelques erreurs de détail prouveraient tout au plus que ce livre ne nous est pas parvenu sans altération, ou que l'auteur n'a pas été favorisé d'une inspiration proprement dite. Elles ne l'empêcheraient pas d'avoir autant et plus d'autorité que les meilleurs historiens profanes. Nul n'attend des écrivains ordinaires une exactitude absolue, qui s'étende aux moindres incidents. Néanmoins, on n'hésite pas à croire sur leur témoignage, je ne dit pas les faits sans importance, mais les événements considérables sur lesquels il ne saurait y avoir d'inadvertance, d'illusion, ni d'imposture. Il faudrait agir de même ici. Supposé que S. Luc se fût mépris sur le nom de Théodas ou de Judas le Galiléen, v, 36, 37, serait-ce une raison pour récuser son témoignage sur la conversion de S. Paul, sur ses prédications, sur ses miracles? Or, ces grands faits suffisent pour montrer que Dieu était avec l'Apôtre ou que le christianisme a en sa faveur la sanction du Ciel². — Il est étrange que les rationalistes s'obstinent à supposer le contraire, au point de chanter victoire chaque fois qu'ils s'imaginent avoir saisi un auteur sacré en défaut ou en contradiction sur le plus petit détail. Les objections qu'ils font contre nous ne peuvent rien pour eux, et il n'y a lieu de s'en occuper qu'en faveur des croyants, après avoir démontré la vérité du christianisme.

¹ Cf. Brev. rom., 2 décemb., lect. IV-VI; Orig., *Cont. Cels.*, I, XXVI, XXVII, XXX, etc.; S. Chrys., *Cont. Jud. et Gent.*, I, *Quod Christus si Deus*, CXIII, etc.; Bourdaloue, *Sur la religion chrétienne*, 1^{er} point; Bossuet, *Hist. univ.*, p. II, chap. XX; *Serm. sur la divinité de la religion*, et 1^{er} *Serm. pour la Circoncision*; PP. de Neuville et de la Colombe, *Serm. sur l'établiss. de la religion*, etc. — ² *Supra*, n. 27, 142, 144.

575. — Quels sont les points de dogme établis ou mentionnés dans les Actes?

Outre les caractères de l'Eglise, que nous devons relever¹, ou y trouve énoncés d'une manière plus ou moins explicite : — 1° La divinité de Jésus-Christ, I, 24; II, 21, 33-36; III, 13, 15, 18, 20, 21, 26; IV, 11, 12; VII, 58, 59; VIII, 37; IX, 15, 20, 22, 34; X, 34, 36, 42; XI, 21; XIV, 22; XX, 35; XXVIII, 31. — 2° Sa mort et sa résurrection, I, 3; II, 23-32; III, 14, 15; VII, 52, 55, 58; X, 40, 41; XIII, 28-37; XVII, 3, 31; XXVI, 23. — 3° La Trinité : le Père, II, 23, 32, 33, 36; III, 13, 18, 26, etc.; le Fils, III, 13, 26; IV, 27, 30, etc.; le Saint-Esprit, I, 16; II, 4; IV, 25; V, 3, 4, 32; VII, 51; VIII, 29, 39; X, 19, 45; XI, 12; XIII, 2, 4; XV, 28; XVI, 6, 7; XX, 28; XXVIII, 25². — 4° Les sacrements : le Baptême, II, 38; VIII, 12, 13, 36-38; IX, 18; X, 47; la Confirmation, VIII, 17; XIX, 6; l'Eucharistie, II, 42; XX, 7; l'Ordre, VI, 6; XIII, 2, 3; XIV, 22; la confession, XIX, 18. — 5° La nécessité de la vocation et de la mission pour le ministère, I, 2, 24; VI, 3; IX, 15, 16; XIII, 2; XV, 24; XX, 28. — 6° La nécessité de la foi en Notre Seigneur, VIII, 37; XIII, 39; XVI, 31. — 7° La Résurrection et le jugement dernier, III, 21; IV, 2; X, 42; XVII, 18, 31; XXIII, 6; XXIV, 15, 21, 25. — 8° La nécessité et l'efficacité de la prière, I, 14, 24; III, 1; IV, 24; VI, 4; VII, 58; VIII, 24; IX, 11, 40; X, 2, 4, 9; XI, 5; XIII, 3; XVI, 16; XX, 36. — 9° Le mérite de l'aumône, II, 45; IV, 34-37; IX, 36-42; X, 2, 4; XI, 30, etc. — 10° L'intercession et la communion des Saints, I, 14; VII, 59; VIII, 24; IX, 40; XII, 5, 12; XX, 32.

576. — Pourquoi le livre des Actes a-t-il été appelé l'Evangile du Saint-Esprit?

Quand les saints Docteurs donnent au livre des Actes le nom d'Evangile du Saint-Esprit³, ils veulent exprimer deux choses : 1° Qu'il a, comme les Evangiles, une origine surnaturelle et une autorité divine; 2° Qu'on y voit décrites les principales œuvres du Saint-Esprit dans l'Eglise, de même

¹ *Infra*, 580. — ² Cf. n. 577, 578. — ³ OEcumenius, *In Act.*